

**LE SECRET
NELLIGAN**

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Hade, Mario, 1952-

Le secret Nelligan

(Polar)

ISBN 978-2-89585-098-4

I. Titre.

PS8615.A352S42 2011 C843'.6 C2011-941099-0

PS9615.A352S42 2011

© 2011 Les Éditeurs réunis (LÉR).

Les Éditeurs réunis bénéficient du soutien financier de la SODEC
et du Programme de crédits d'impôt du gouvernement du Québec.

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada
de l'aide accordée à notre programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Édition :

LES ÉDITEURS RÉUNIS

www.lesediteursreunis.com

Distribution au Canada :

PROLOGUE

www.prologue.ca

Distribution en Europe :

DNM

www.librairieduquebec.fr



Suivez Les Éditeurs réunis sur Facebook.

Imprimé au Canada

Dépôt légal : 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale de France

MARIO HADE

**LE SECRET
NELLIGAN**

POLAR



LES ÉDITEURS RÉUNIS

AVERTISSEMENT

Ce roman est une oeuvre de pure fiction. En conséquence, toute ressemblance ou similitude avec des faits existants ou ayant existé ne saurait être que coïncidence fortuite.

*Seuls les plus petits secrets ont besoin d'être protégés.
Les plus gros sont gardés par l'incrédulité publique.*

Marshall McLuhan

PROLOGUE

C'est une nuit sans lune. Dans une ruelle déserte du Vieux-Montréal, quatre conjurés poignardent un individu tandis que le chef du groupe récite de mémoire le serment que la victime n'a pas respecté. «Avec mon consentement, et en présence de Dieu Tout-Puissant, j'ai juré solennellement d'observer les secrets, signes et mystères de la société dite des Chasseurs. De ne jamais écrire, peindre ou faire connaître d'une manière quelconque les révélations qui m'auraient été faites par la société ou une loge de chasseurs, d'être obéissant aux règles et de respecter les reniements de la société, cela sans nuire grandement à mes intérêts, à ma famille ou à ma propre personne; d'aider de mes avis, soins, propriétés, tout frère chasseur dans le besoin, de l'avertir à temps des malheurs qui le menacent. Tout cela, je l'ai promis sans restriction et j'ai consenti de voir mes propriétés détruites et d'avoir moi-même le cou tranché jusqu'à l'os et la langue coupée si je trahissais ce serment. Je reçois mon châtiment.»

On laissa le traître après lui avoir coupé la langue et tranché la gorge. Trois hommes sortant d'une taverne avoisinante furent témoins du crime...

Le chef du groupe qui avait récité le serment s'opposa à ce qu'on leur fasse quoi que ce soit. Ils se tairaient, il les connaissait.

1

Après avoir passé plus de vingt ans à la criminelle, l'inspecteur Bernard Auclair était blasé. Plus rien n'allait. Toute sa vie, il n'avait eu qu'un objectif : épinglez les assassins. À quarante-huit ans, bedonnant à force de mal manger, le teint gris d'avoir trop fumé, il paraissait facilement dix ans de plus. Pourtant, il avait toujours passé pour un bel homme et ses yeux montraient une vive intelligence. Il avait tout sacrifié à son métier. Sa femme était partie dix ans plus tôt après quinze ans de vie commune à l'attendre. Auclair avait alors tranquillement sombré dans l'alcool pour noyer le chagrin de cet échec et la douleur de ne plus voir sa fille, maintenant adulte. Au moment du divorce, sa femme avait choisi d'aller vivre à Kelowna, dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. Michèle, qui n'avait que douze ans, y avait suivi sa mère.

Depuis son divorce, Bernard Auclair s'était encore plus défoncé au travail. Il ne lui restait rien d'autre. Son apparence négligée ne l'empêchait pas de performer, mais lui valait les critiques de ses confrères et de ses supérieurs. Par moments, il avait des allures de clochard. Le capitaine Bourassa, chef de sa section, le protégeait, car il le considérait comme son meilleur élément. Pour le capitaine, seul le résultat comptait. Malheureusement, quand vint l'heure de la retraite, Bourassa céda son poste à son lieutenant. Le nouveau capitaine, Gagnon, un bureaucrate sans expérience du terrain, détestait Auclair. Il ne pouvait supporter l'œil moqueur de son subalterne chaque

fois qu'il prenait une mauvaise décision. Dès lors, l'enfer commença.

Le capitaine Gagnon ne pouvait muter Auclair. Il aurait soulevé un tollé de plaintes. Auclair aimait l'excellence. Il avait de l'expérience et de la ténacité. Aussi était-il le sujet de conversation du quartier général de la Sûreté du Québec. Mais la section des crimes contre la personne était vaste. Gagnon eut l'idée perfide de transférer Auclair dans une branche considérée comme les oubliettes : les crimes anciens non résolus. Cette branche du service était dirigée par un lieutenant lèche-botte et servile qui faisait tout en son pouvoir pour accommoder le nouveau patron. La branche des crimes anciens non résolus était considérée comme une sinécure et son directeur ne voulait surtout pas d'un trouble-fête qui soulèverait la poussière. Le lieutenant Ménard, en effet, attendait patiemment l'heure de la retraite. Il aimait son boulot tel qu'il était. Il reçut donc l'inspecteur Auclair avec mépris. L'aval du capitaine lui permettrait d'exprimer son côté mesquin. Il chercha dans tous les dossiers en attente le plus apte à traîner en longueur et à ne pas aboutir. Il ne fallait surtout pas refiler à Auclair un dossier qui lui permettrait de briller à nouveau. Les directives étaient très claires à ce sujet, car si Auclair réussissait, c'était lui, Ménard, qui écoperait. Il devait lui servir une leçon d'humilité et le pousser à la retraite si c'était possible.

À force de chercher, le lieutenant Ménard trouva la perle rare : l'histoire d'un meurtre ayant eu lieu en 1937 puis ayant ressurgi à la suite d'une lettre anonyme. Il s'agissait de l'affaire Joseph-Olivier Duval, un militant fasciste assassiné dans son logement du quartier Centre-Sud de Montréal. Une lettre d'aveux avait été retrouvée dans les documents d'un homme récemment décédé. Ce dernier avait voulu soulager sa conscience avant de mourir afin d'éviter les affres de l'enfer. Oui ! Cette affaire serait parfaite. Le crime remontait à plus de soixante-dix ans. Les preuves, à l'exception des aveux, seraient impossibles à dénicher.

Ménard était certain que l'inspecteur Auclair échouerait avec cette affaire. Il le convoqua pour lui remettre la lettre de dénonciation.

— Bonjour inspecteur Auclair, bienvenue au purgatoire ! s'exclama-t-il. Je ne sais pas ce que vous avez fait pour vous retrouver ici, mais je n'ai pas l'intention de tolérer un trouble-fête dans mon département.

— Salut Ménard ! lança Auclair. Ce que tu appelles toi-même le purgatoire, pour moi, c'est l'enfer. Tout le monde ici est déjà mort, en commençant par toi-même.

— Auclair ! Écoute bien ce que je vais te dire. Je n'ai pas l'intention de me laisser écœurer par un crotté comme toi. Ici, il y a un code vestimentaire à respecter. Tu ne travailles pas dans une équipe d'infiltration et tu ne peux pas te déguiser en clochard. Je peux te faire la vie dure si tu me fais suer. D'abord, ta consommation d'alcool. Aimerais-tu commencer ta journée en soufflant dans l'ivressomètre afin de prouver que tu es en état de faire ton travail ?

— Je te conseille de ne pas jouer à ce jeu-là avec moi, répliqua Auclair. Tu es juste une grosse mitaine, Ménard, et tu es loin d'être blanc comme neige... Si tu veux être le larbin de Gagnon, c'est ton affaire. Moi, je suis ici pour travailler. Si tu as quelque chose à me reprocher, il y a une procédure qu'on appelle grief. Je ne suis pas très inquiet, car ça représente pas mal de travail et tu sembles y être allergique. J'espère que je me suis bien fait comprendre. As-tu un dossier à me confier ?

Le lieutenant Ménard fut ébranlé par la riposte de l'inspecteur. Ce dernier s'avérait plus coriace que prévu. Ce salaud dérangerait sa quiétude. Il se retrouvait coincé entre le capitaine Gagnon et cette forte tête. Qu'avait-il fait pour mériter cela alors qu'il était si près de la retraite ? Il ne lui restait même pas deux ans à faire. Il avait pensé pouvoir se glisser entre deux dossiers

poussiéreux et se faire oublier jusqu'à la fin de sa carrière terne et sans éclat. Il se sentait humilié, mais il était trop poltron pour répliquer.

— Bon, d'accord Auclair ! Nous avons reçu une lettre d'aveux au sujet du meurtre de Joseph-Olivier Duval, commis en 1937, c'est donc une affaire très ancienne. Voyons si tu es si fort que ça ! Je te souhaite beaucoup de plaisir. Je dois te mentionner que ce dossier, comme la majorité des dossiers qui nous concernent, n'est pas dans le système informatique. Il va falloir que tu fouilles dans les archives. Tu auras une coéquipière, Nancy Brouillard. C'est une nouvelle et elle n'a aucune expérience. Elle arrive directement des patrouilles routières. Ce n'est pas bien grave, car apparemment, tu as de l'expérience pour deux. Elle t'attend dans son bureau, juste ici en sortant au bout du couloir. Le tien est juste à côté. Je veux un rapport quotidien de vos activités et je ne tolérerai aucun laxisme sur ce dernier point. Me suis-je bien fait comprendre ?

— *Go to hell!* répliqua Auclair.

L'inspecteur Auclair sortit du bureau, un sourire narquois aux lèvres. Il n'avait pas l'intention de s'en laisser imposer par cette poule mouillée de Ménard. Il était peut-être vraiment temps de penser à la retraite. Tout en réfléchissant à son avenir, il chercha son bureau en tenant sous le bras la boîte qui contenait les souvenirs accumulés depuis son entrée au service de la Sûreté du Québec. Il trouva facilement le bureau de la nouvelle inspectrice, Nancy Brouillard, et supposa que le sien se trouvait juste en face, à l'intérieur de la même zone de travail. Il posa sa boîte sur le bureau vide et entreprit de ranger ses affaires dans les tiroirs tout en étudiant la jeune femme sans dire un mot, comme s'il était très concentré.

Sa nouvelle coéquipière lui faisait une bonne impression. Elle avait des yeux intelligents. Pour lui, c'était primordial. Elle n'était ni belle, ni laide. « Ordinaire », pensa-t-il. Dotée d'un

physique athlétique réparti sur 1,70 m, elle respirait la santé alors que lui, malgré son 1,78 m, était aux antipodes. Elle devait avoir environ trente ans. Elle l'observait à son tour sans dire un mot, attendant qu'il lui adresse la parole avant de se présenter. Elle le connaissait de réputation et avait beaucoup de respect pour lui. Elle rêvait d'une carrière aussi trépidante que la sienne tout en sachant très bien qu'il était peu probable qu'une femme ait une telle occasion professionnelle.

— Vous êtes bien Nancy Brouillard ?

— En effet ! Et vous êtes l'inspecteur Bernard Auclair ?

— Oui ! On ne vous a pas fait de cadeau en vous mettant en équipe avec moi. Je suis désolé pour vous.

— Pourquoi dites-vous cela ? Vous êtes très respecté et même reconnu chez les patrouilleurs.

— Peut-être, mais pas très apprécié par mes patrons immédiats. Cette poufiasse qui nous sert de lieutenant semble avoir reçu des directives très précises de me faire la vie dure. Il y a une guerre entre le capitaine Gagnon et moi. J'ai une grande intolérance à l'incompétence. J'espère seulement que vous n'êtes pas à leur solde pour précipiter ma chute.

— Je vous jure que non, inspecteur. Au contraire, j'espérais apprendre le métier grâce à vos conseils.

— Bon ! Si c'est le cas, tu m'appelles Bernard, ou Auclair, comme tu préfères. Quant à moi, si tu n'y vois pas d'inconvénient, je t'appellerai Nancy. D'accord ?

— Moi, ça me va, Bernard ! Voulez-vous un café ?

— Mauvais départ ! On dit : « Veux-tu un café ? » Oui, Nancy, deux crèmes, deux sucres, merci.

La glace était brisée. Auclair sentait que cette Nancy disait vrai. Elle n'était pas leur espionne. Il finit d'accrocher au mur les plaques et les mentions qu'il avait reçues tout au long de sa carrière. Il affectionnait particulièrement une photo de lui et du capitaine Bourassa lui remettant la plaque pour ses vingt-cinq ans de service. Il avait beaucoup aimé cet homme juste et droit. En regardant cette image, il se dit qu'il ne pouvait pas abandonner maintenant. Cette jeune femme méritait un coup de pouce pour partir du bon pied dans sa carrière d'inspectrice à la criminelle. En contrepartie, il savait que Gagnon et Ménard rêvaient de l'humilier en mettant fin à sa carrière avec un échec. Mais Auclair n'était pas ce genre d'homme. Il leur prouverait qu'il était tenace et qu'il irait au bout de cette affaire.

L'inspectrice Brouillard revint avec deux cafés. Elle avait hâte de passer à l'action. Son regard inquisiteur indiquait qu'elle n'attendait qu'un signal. Auclair arrosa son café d'une bonne rasade de brandy qu'il sortit de son classeur. Il en offrit à sa coéquipière qui déclina la proposition. Auclair se fit la réflexion qu'un poivrot par équipe, c'était suffisant. Il replaça sa bouteille dans le classeur et prit la lettre de dénonciation dans l'intention de la lire à haute voix, mais se ravisa. Il serait préférable d'en faire deux photocopies et d'ouvrir un dossier pour y glisser l'originale.

— Dis-moi s'il te plaît où se trouve la photocopieuse, Nancy.

— Près des toilettes, au bout du couloir, pourquoi ?

— Il ne faut jamais utiliser les originaux, donc une copie de travail chacun. On va analyser cette lettre pour s'assurer que ce n'est pas un canular, ce dont je doute. Pourquoi un homme prendrait-il la peine d'écrire une lettre de dénonciation l'incriminant ? Il avait plus de quatre-vingt-dix ans à son décès et cette lettre est datée de 1958. Nous sommes en 2007. Ça faisait longtemps que ça le travaillait, quarante-neuf ans pour être précis. Je n'étais pas né et toi non plus.

— Donnez-moi la lettre, je vais la photocopier et ouvrir un dossier.

— Nancy! Tu es lente à comprendre. Je suis ton partenaire, et entre partenaires, on se tutoie d'accord?

— Pardon, je ne suis pas habituée. Je vais faire attention.

— OK, je te suis. Il faut que je m'y retrouve moi aussi. Je n'ai pas l'intention que tu deviennes ma secrétaire...

— Tu es un homme moderne. Quand j'étais sur les patrouilles, mes coéquipiers me refilaient toujours la paperasse et les rapports interminables de fin de journée.

— Laisse faire les fleurs, tu vas t'apercevoir que je suis assez brouillon. Je n'ai jamais beaucoup aimé les rapports, moi non plus. La seule personne qui me tolérait, c'était le capitaine Bourassa. Il préférait les résultats. Mais Gagnon passait son temps à me faire chier pour que je lui remette des rapports plus complets.

Ils se dirigèrent vers la photocopieuse. Au passage, Auclair ramassa des dossiers vierges et une pile de formulaires en trois exemplaires. Munis de ce matériel, ils retournèrent à leur bureau respectif étudier la lettre d'aveux qui était bien davantage une lettre de dénonciation.

Montréal, le 21 juin 1958

Moi, Désiré Dumoulin, reconnais avoir participé à l'assassinat de Joseph-Olivier Duval il y a exactement dix-neuf ans, soit le 21 juin 1937. J'ai reçu l'ordre de mes supérieurs d'éliminer le traître Duval qui risquait de révéler des renseignements qui mettaient notre organisation en péril. J'ai exécuté Duval avec l'aide de deux frères : Dieudonné Michaud et Alphonse Grenier. Nous avons tenté de déguiser son meurtre en suicide en le pendant dans la cage d'escalier menant aux chambres de son logis.

Malheureusement, Duval, veuf, avait un jeune fils de seize ans. Celui-ci dormait à l'étage au moment où nous sommes entrés dans son logement. Cela l'a réveillé, il nous a aperçus et nous avons quitté les lieux. Le fils de Duval, sans être accusé du meurtre de son père, a été interné à l'Hospice Saint-Jean-de-Dieu pour folie.

Je demande pardon à Dieu pour ce crime et celui d'avoir laissé un innocent être interné sans raison. Je joins cette lettre à mon testament et souhaite que la vérité soit connue.

Désiré Dumoulin

— Que penses-tu de cette confession, Nancy ?

— C'est assez clair. Il a attendu de mourir pour dénoncer ses complices et lui. C'est malheureux pour le fils de monsieur Duval. Il doit être mort lui aussi. Je ne comprends pas comment il a pu se retrouver à Saint-Jean-de-Dieu. Cet asile existe-t-il encore ?

— Oui et non, ça s'appelle maintenant l'hôpital Louis-H. Lafontaine.

— Je pense qu'on devrait descendre aux archives et essayer de retrouver le dossier de Joseph-Olivier Duval. Qu'en penses-tu, Bernard ?

— Oui ! Je pense qu'on en est là. En passant, j'aime bien me faire appeler Bernard. J'avais presque oublié mon prénom.

— Voyons, ta femme t'appelle comment ?

— Mon épouse m'a quitté il y a plus de dix ans. Mes confrères m'appelaient Auclair. Il y avait toujours des imbéciles pour dire : « Auclair voit clair. » En fait, c'est un journaliste qui avait intitulé ainsi son article. Évidemment, ça m'a collé à la peau. Les gens sont tellement cons. Attends-toi à des gags avec

Auclair et Brouillard. «Auclair voit clair dans le brouillard» ou des niaiseries semblables. Prépare-toi au pire !

— Ça ne me dérange pas. Je suis blindée contre ce genre de niaiseries. J'en ai eu mon lot durant mes années de patrouille. Il y aura toujours de petits comiques pour s'amuser à créer des sobriquets plus ou moins drôles. Il y en a quand même quelques-uns qui sont sympathiques à l'occasion.